



En partenariat avec le **GEPSO** (Groupe National des Établissements et Services publics sociaux et médico-sociaux) ; l'**AH-PJM** (Association pour l'Histoire de la Protection Judiciaire des Mineurs) ; l'**AREHSS** (Association Régionale pour l'étude de l'Histoire de la Sécurité Sociale).

Réunion Comité de Pilotage - Projet régional d'histoire "HANDICAP"

« *Comment la Lorraine s'est-elle progressivement préoccupée des personnes en situation de handicap ?* »

Réunion du mardi 28 avril 2015 de 18h à 20h

Siège de RÉALISE 4 boulevard du Maréchal Lyautey, 54519 - Villers-les-Nancy

Rédacteur : Jacques Bergeret

*** La composition actualisée du Comité de Pilotage figure en annexe du compte-rendu.**

Ordre du jour.

1. Informations générales.
2. Point sur la mobilisation effective de chaque organisation en préparation de sa propre contribution.
** A ce jour aucune demande ne m'est parvenue pour la participation à la formation d'une journée aux archives organisée pour l'AEIM (2 stages prévus les mardi 5 et mercredi 6 mai prochain autour de Nancy. Me contacter d'urgence si vous aviez une candidature !*
3. Préparation du colloque qui aura lieu le 15 octobre 2015 à Nancy : point d'étape par le groupe de préparation et discussion.
4. Questions diverses.

Excusés : Jacques Marchal, Hervé Frère, Raül Morales-la-Mura, Carole Zannier, Valérie Éphritikhine, Carl Lazzarelli, Josette Bury, Bernard Heckel, Jean-Christophe Coffin, Marie-Hélène Terrade, Jean-Luc Boissay

Présents/représentés : Georges Anderlini, Marie-France Blanpin, Vincent Harel, François-Richard Joubert, Jacques Bergeret, Étienne Thévenin.

Rectification à faire dans le précédent compte-rendu de janvier : Georges Anderlini précise qu'il n'a pas créé l'ATV en 1980, étant à l'époque un simple adhérent.

Stages AEIM

15/3/15 : message envoyé aux membres du CoPil : « Merci aux représentants des organismes de m'indiquer si des personnes sont susceptibles d'être intéressées par le stage de formation d'une journée aux archives envisagées en Meurthe-et-Moselle, essentiellement pour des personnels de l'AEIM, mais avec possibilité d'adjoindre des stagiaires en provenance d'autres institutions. Cela me permettra le moment venu de vous informer plus précisément des dates, lieux et conditions ».

Vincent Harel : demande l'envoi du texte par mail pour qu'il puisse assurer ensuite la redistribution dans le réseau « Handicap 54 ».

Rencontre avec l'ensemble des services du CG.54.

Les élections départementales nécessitent d'attendre la stabilisation de nos interlocuteurs dans les 4 départements.

En l'attente, bien des rencontres ont lieu qui permettent de préparer les futures actions ; ainsi une réunion avec l'ensemble des services concernés du CG.54 a pu se tenir.

Georges Anderlini : le président du conseil général des Vosges n'est plus M. Poncelet mais M. Gérard Cherpion qui a été élu. Les commissions ne sont pas encore déterminées.

Mme Sylvestri est l'interlocutrice handicap pour la Meurthe-et-Moselle.

Relations avec les Archives Départementales.

Jacques Bergeret : tous les directeurs des archives départementales ont été visités et informés au cours de rencontres fructueuses qui préparent les actions de terrain et les coopérations avec les organisations mais aussi les jeunes volontaires du Service Civique qui pourront être recrutés et les étudiants volontaires pour s'investir un temps de leurs études dans les *Ateliers d'Histoire*.

Comité d'Histoire Régionale (CHR).

Jacques Bergeret : le samedi 7 mars a eu lieu la *réunion des acteurs du Comité d'Histoire Régionale* tenue à l'Abbaye des Prémontrés de Pont-à-Mousson, avant l'inauguration des journées d'histoire régionales des 7 et 8 mars. Le CNAHES a pris la parole pour évoquer la démarche collective entreprise pour réaliser un travail sur l'histoire du handicap en Lorraine du Moyen-Âge à nos jours, en faisant appel à la participation de ceux qui sont intéressés.

Mardi 31 avril : la journée de rencontres Histoire et Jeunesses à l'Abbaye des Prémontrés, présidée au départ par l' élu régional Julien Vaillant, a été l'occasion de discussions en vue du soutien de la Région pour le projet régional d'histoire du handicap.

Mairie de Nancy et CUGN.

Jacques Bergeret : le jeudi 2 avril la rencontre organisée de 16h à 19h au Centre des Congrès Prouvé célébrant le 10^{ème} anniversaire de la Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées : « **Loi handicap 2005 point d'étape et regard sur l'avenir à Nancy et dans le Grand Nancy** », présidée conjointement par André Rossinot, Laurent Hénart, et Valérie Debord, était très intéressante. Centrée essentiellement sur la dimension publique des questions en jeu, en particulier en matière d'accessibilité, le public a relevé que ces questions concernaient aussi le privé, en particulier pour les commerces et les professions libérales.

Cette réunion a été l'occasion de contacts, d'une part avec Raymond Chabrol (ancien DRASS de Lorraine) qui est très partant pour intervenir lors de notre colloque, d'autre part avec la présidente du CCAS de Nancy et des responsables ; une rencontre est prévue le 11/5/15 à 16h30 r Léopold Lallemand + Mme CARAT et Marie Annie.

Point sur la mobilisation effective de chaque organisation en préparation de sa propre contribution.

Jacques Bergeret : à ce jour, les organisations membres du CoPil n'ont pas encore fait savoir sur quoi porte leur mobilisation et les moyens affectés ; cela hors l'APF qui a recruté une jeune volontaire en Service Civique pour mener prioritairement un travail de recueil de témoignages et produire un début de valorisation (sa période arrive à terme fin avril et un nouveau recrutement est envisagé par l'APF pour une nouvelle mission).

J'insiste sur l'importance du travail à engager par chaque organisation en vue de construire les éléments de leurs apports au projet commun.

Service Civique.

L'État a décidé de développer le Service Civique et c'est le moment pour les grosses structures de préparer le recrutement de volontaires qui pourront apprendre beaucoup de choses à vos côtés pour eux-mêmes tout en contribuant à partir du travail concernant l'histoire de votre structure à la réussite de notre projet régional.

Préparation du colloque qui aura lieu le 15 octobre 2015 à Nancy : point d'étape par le groupe de préparation et discussion.

Composition du sous-groupe colloque :

- localement : Étienne Thévenin, François-Richard Joubert, Christophe Dabescat, Jacques Bergeret.
- cellule d'accompagnement nationale : Bernard Heckel, Jean-Christophe Coffin.

2 réunions se sont tenues de 18h à 20h au siège de RÉALISE les 18/03/15 et le 8/04/15. A noter que Jean-Pierre Boissonnat est venu participer à titre occasionnel sans s'inscrire durablement dans le groupe de préparation. * *A noter que chacun des membres du CoPil peut se joindre occasionnellement.*

1/ La réunion du 18 mars (excusé Christophe Dabescat) a tracé les grandes lignes possibles pour un colloque sur 2 journées donnant ainsi la possibilité à Jacques Bergeret d'en faire l'exposé au CA du CNAHES :

Titre provisoire d'intention (à revoir en plus court).

De 1945 à nos jours : L'évolution de la législation française concernant le handicap et ses effets appréciés à partir de témoignages institutionnels et d'usagers en Lorraine.

* Propositions du 28/1/15 de Jean-Christophe Coffin au CoPil du 29 janvier : « **Handicap : quel engagement de l'État et des associations (1945 - à nos jours)** » ; ou « **Le handicap, à l'épreuve des politiques publiques** ».

L'art. 2 de la Loi du 11/2/2005¹ donne une **définition du handicap² auquel on peut se référer** :

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

Accueil.

- par le DR et le Président du CNAHES + politiques (Région / Département / Ville).

Prologue : état du droit à la Libération au regard du handicap (on ne part pas de rien).

- Qui ?

Entrées thématiques et par le droit et // avec témoignages institutionnels et individuels

Intervention ouvrant sur une tables rondes comportant des « usagers » ?

Handicap et financements.

- AREHSS (Sylvio Sicotelli, président ?) : « **L'évolution des financements (Sécurité Sociale / Caisses Maladie)** ».

Handicap et réadaptation (prise en charge par la SS et l'Assurance Maladie).

-

¹ Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

² I. - Le chapitre IV du titre Ier du livre Ier du code de l'action sociale et des familles est ainsi modifié : 1° Avant l'article L. 114-1, il est inséré un article L. 114 ainsi rédigé : « Art. L. 114. - Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. » ;

Handicap et Travail.

- Hans Mazetier (a fait son mémoire sur le sujet).

Handicap et scolarisation dont (Handicap et formation professionnelle et Handicap et enseignement supérieur).

- François-Richard Joubert : « *L'évolution du droit et l'Éducation Nationale* ».

Handicap et socialisation.

- X
- Étienne Poizat, Directeur de l'insertion au Département de Meurthe-et-Moselle : « *Les personnes en situation de handicap parmi les bénéficiaires du RMI et du RSA en Meurthe-et-Moselle* ».

Handicap – Culture – Loisirs.

- Valérie Ephrétique (Éducation populaire).
- Didier Francfort (historien, directeur de l'Institut d'Histoire Culturelle Européenne Bronislaw Gêremk – IHCE) : « *Évolution des représentations du corps en Europe / Culture du corps et effets sociétaux en Europe* ». * *Mais peut-être en prologue en // à l'état du droit à la Libération.*

Handicap et projet de vie / autonomie.

- X

* * *

Autre pistes :

- Christophe DABESCAT : « *L'histoire des IMC en Lorraine de 1950 aux années 2000* ».
- Jean-Christophe Coffin (historien, Maître de conférences à l'Université Paris-Descartes, laboratoire d'éthique médicale et chercheur associé au Centre Alexandre-Koyré : ?
- Étienne Thevenin (historien) : ?
- Jean Pascal Thiébaud : (jeune retraité du CAPs de Rosières-aux-Salines) pourrait être sollicité par Jean-Pierre Boissonnat.
- Jean-Marie Schléret (Président du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées / Administrateur de la Caisse Nationale de la Solidarité pour l'Autonomie).

Dates envisagées.

Jacques Bergeret : Le projet de colloque en Lorraine est prévu de longue date pour la "fin 2015 ».

Options prise (CANOPÉ) pour les 2 créneaux de la première quinzaine d'octobre, les **jeudi et vendredi 8-9 ou 15-16** car ils précèdent les congés scolaires de Toussaint (17 octobre au 1^o novembre inclus) et en pensant aussi que le temps était plus clément pour accueillir ceux qui viennent de loin en Lorraine, et je n'avais aucune alerte sur d'autres événements impliquant le Cnahes au niveau national...

Dans la mesure où il y a objection pour le 9 et le 16 octobre, on commence à être sérieusement embêtés, sauf à dire que l'évènement soit ramené à une seule journée, car toutes les démarches et les partenariats en cours se trouvent fragilisés faute d'avoir arrêté en concertation le créneau qui convient à tout le monde... Il faut absolument qu'on s'accorde sur le calendrier qui détermine à tous les niveaux beaucoup de choses !

Le partenariat engagé de principe après mes 2h30 de réunion le 12 mars dernier avec la directrice de l'URIOPSS-Lorraine et sa conseillère technique, devrait se traduire par la **valorisation du colloque au titre des actions régionales de l'année du handicap**, et surtout par **une communication intermédiaire sur le travail engagé par eux sur les 4 départements lorrains pour déterminer les effets de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.**

Cela dit, l'URIOPSS prévoit avec l'Université de Lorraine de faire un colloque en toute fin d'année pour rendre compte le plus complètement possible de la situation 15 ans après la parution de cette loi.

Brigitte Bouquet à qui je parlais de notre projet de colloque m'a dit qu'elle allait contacter **Marcel JAEGER** et surtout à **Jean-Yves BARRÈRE** directeur du CREA Ile de France et directeur du CÉDIAS, qui paraît-il s'intéresse beaucoup au handicap actuellement...

J'attends une indication qui doit m'être donnée au sujet d'universitaires locaux (fac de droit) susceptibles de pouvoir intervenir.

J'ai sollicité un avocat (**Jean-Marc DUBOIS**), susceptible d'illustrer par le prétoire les questions de droit concernant les questions de handicap à l'épreuve de situations conflictuelles.

Décisions du CA :

Le CA du CNAHES à Paris du 25/3/15 a été l'occasion de faire le point sur la préparation du colloque, à partir de la présentation des orientations que nous avons prises lors de cette réunion du groupe local. S'agissant d'un *colloque d'ouverture* aux travaux à engager en Lorraine à partir du travail préparatoire du Comité de Pilotage régional, **les décisions suivantes ont été prises par le CA :**

- il vaut mieux que le colloque ne se déroule que sur **une seule journée** et non deux.
- la date doit être arrêtée par le groupe de préparation **le jeudi 15 octobre ou le vendredi 16 octobre 2015.**
- **il revient au groupe de préparation de définir le titre, l'argument et de déterminer les contenus ainsi que les intervenants.**

2/ la réunion du 8 avril (excusé Étienne Thévenin qui fait une contribution).

Après discussion, décision est prise de fixer la **date du colloque le Jeudi 15 octobre 2015.**

Lieu du colloque : CANOPÉ Académie de Nancy-Metz (CRDP de l'Éducation Nationale), 95 rue de Metz à Nancy.



Amphi de 286 places = 220€/journée.

Contenu (encore en discussion) : l'idée de départ proposée par Jean-Christophe Coffin (le droit en matière de handicap de 1945 à nos jours à l'épreuve des réalités dont peuvent témoigner les institutions et les personnes en situation de handicap en Lorraine), qui pouvait sur deux jours donner lieu à une amplitude (handicap et financement / handicap et rééducation / handicap et scolarisation / handicap et sport / etc...) est ramené à la proposition provisoire suivante encore à débattre.

L'idée est de **partir d'une seule thématique exemplaire d'aujourd'hui « Handicap et Éducation », susceptible de dynamiser d'autres couplages « handicap et Travail » etc... et d'établir comment la situation d'aujourd'hui est liée à l'histoire, en explicitant le processus juridique significatif de l'évolution des mentalités et des pratiques.**

Autrement dit : la connaissance historique (établie notamment à partir des archives et des témoignages), abordée :

- pour comprendre la manière dont les époques précédentes ont utilisé les leviers stratégiques de changement et de construction de l'avenir auxquels elles ont eu recours pour établir notre présent,
- pour à notre tour faire reculer l'horizon des possibles et construire le présent de demain.

Titre provisoire :

Le droit à l'éducation (de 1945 à nos jours) pour les personnes en situation de handicap : histoire d'une conquête – Témoignages des lorrains.

Mise en scène = mise en dialogue :

- Espace du **droit** : législations résultantes recherchées ou redoutées...
- Espace des **misés en œuvre** (expériences et méthodes) : témoignages institutionnels et individuels. Échecs constructifs et réussites...
- Espace du **présent** : **on est arrivé là et on déplace l'horizon vers quoi ?**

Contributions proposées :

Jean-Pierre Dodet propose d'établir une représentation des occurrences depuis le plan Langevin Vallon de 1945-47, en passant par la déclaration des droits de l'enfant, jusqu'à la loi handicap de 2005 :

La chaîne des mots « véhicule des idées » de 1945 à nos jours :

Étienne Thévenin a fait une contribution écrite le 7/4/15 :

Nous avons parlé de **Kévin GOEURIOT** pour le Moyen Age et les périodes anciennes. Que faisons nous ?

André GUESLIN, professeur d'histoire contemporaine à Paris VII Diderot est l'auteur de livres de référence sur la pauvreté et l'exclusion à l'époque contemporaine. Il étudie aussi l'histoire du handicap. Il a été maître assistant à Nancy avant de devenir professeur. De graves soucis de santé l'ont touché et il connaît à Paris une situation personnelle de lourd handicap qui ne l'empêche pas de poursuivre ses travaux. Au contraire !

On peut aussi penser à **Henri Jacques STICKER**, qui a publié de nombreux travaux sur le handicap et qui est rattaché au centre de recherches d'André Gueslin à Paris VII

André PONCIN, enseignant de lycée retraité est aveugle et membre fondateur du groupement des intellectuels aveugles et amblyopes. Il est l'auteur de plusieurs livres. Prendre la parole ne lui poserait pas problème

Jacques JEANJEAN de l'AEIM, bien sûr.

Un membre de **l'Arche** (question de la trisomie et des apports de l'expérience de certaines communautés de vie).

Jean-Marie ANDRÉ, ancien professeur de médecine (réadaptation)

Étienne LOGIE (handisport) et **Stéphanie LOGIE** (la surdité) sont enseignants en histoire dans le secondaire et ont effectué des travaux sur ces questions.

Jean-Baptiste HIBON est un ancien étudiant de la faculté de lettres de Nancy. (psychologie). En situation de handicap à la suite d'un accident survenu à la naissance, il a développé une réflexion sur la question et pris des initiatives intéressantes (voir son site internet). Il est aujourd'hui installé à Lyon mais accepterait sans doute de venir en Lorraine où il a vécu ses années de jeunesse et de formation

Son épouse **Séverine Arnel HIBON** a écrit un livre sur la place des conjoints de personnes en situation de handicap.

J'ajouterai d'autres pistes et propositions de réflexion au fur et à mesure.

Vincent Harel : d'accord.

Marie-France Blanpin : c'est sage de faire le colloque sur une seule journée.

Geroges Anderlini : idem.

Vincent Harel : ouverture. Illustration du travail suivant. Pas se focaliser sur ce thème en profondeur en particulier. Donner envie pour aborder d'autres choses sur le handicap. Ouvrir. Illustrer peut-être une méthodologie. Garder l'objectif qu'il y ait une histoire la plus globale possible du handicap en Lorraine. Ok intérêt d'illustrer par l'éducation.

Georges Anderlini : j'ai une approche très personnelle avec le sujet, ce n'est pas facile. Je comprends l'intérêt d'illustrer par l'éducation. Lorsqu'on se retrouve avec plusieurs enseignants dans un groupe, il y a souvent un point de vue qui efface les autres et c'est ce qui est retenu pour dire qu'on fait quelque chose. J'ai participé à une réunion à Épinal avec l'inspecteur d'académie de l'époque : le discours tenu et ma réalité dans l'association ADAPEI des Vosges faisait ressortir un décalage de la vision l'éducation. Pour les personnes en situation de handicap mental, la scolarité ne représente qu'une fraction très courte de la vie car beaucoup d'enfants ne dépassent pas le cycle primaire ; tout le reste relève de la vie sociale.

Marie-France Blanpin : l'éducation n'est pas réductible à l'enseignement.

François-Richard Joubert : l'enseignement est un des versants de l'éducation, laquelle est plus vaste. On peut avoir un projet éducatif pour toute personne, même jeune, fusse avec des limitations intellectuelles. L'art 4 de la Loi de 1975 précise que tout enfant est soumis à l'obligation éducative en parallèle avec l'obligation scolaire. C'est une garantie. Beaucoup de famille ont réagies en disant :

« - On a déjà beaucoup de soucis et on veut nous créer une obligation. On a la garantie de la scolarisation gratuitement, dans un contexte local, accessible, et donc sans avoir à payer les enseignants parce que c'est l'État qui s'en chargerait. Cette soumission a été une garantie d'accès à un projet éducatif et/ou scolaire depuis la loi de 75. 2§ art 4 qui indique que l'éducation est pédagogique, éducative, psychologique dans une dimension pluridisciplinaire. Pour garantir à tout le monde cela, il faut que ce ne soit pas payant. C'est là qu'est intervenue la prise en charge Sécurité Sociale par décision de la CDES. Donc, l'enseignement est une partie de l'éducation.

Georges Anderlini : d'accord, si on accepte que toute l'éducation ne relève pas de l'Éducation Nationale !

François-Richard Joubert : rappelle d'une part, la création de l'Institut des sourds de la Magrange : en 1827, Joseph Piroux³, instituteur, créait la première école de sourds-muets de Nancy pour les enfants, venant de toute la région Est de la France pour « *leur procurer les bienfaits de l'instruction* » ; d'autre part la fondation des jeunes aveugles en 1853 par l'abbé Gridel⁴ qui comme Joseph Piroux pensait sans les dissocier éducation et scolarisation. Gridel ajoutait à savoir lire et compter « solfier » c'est-à dire avoir accès à la culture musicale. Donc, il nous faut en introduction du colloque bien montrer que l'éducation comprend l'enseignement sans s'y limiter.

Vincent Harel : Association droit et éducation fait penser directement à l'Éducation Nationale.

Georges Anderlini : le combat des familles a été longtemps la scolarisation.

François-Richard Joubert : pour les parents, l'idée de faire accéder un enfant handicapé comme ses frères et sœurs à la scolarisation est primordiale. Mais notre job c'est de continuer à faire progresser le concept d'éducation même s'il est de moins en moins chargé de scolarisation. Il faut parvenir à ce qu'il n'y ait pas de rupture, c'est-à-dire que la dominante devienne l'éducation.

Georges Anderlini : mettre un enfant handicapé dans une classe où il ne peut pas suivre constitue une forme de maltraitance.

Christophe Dabescat : il manque à l'école publique de tierces personnes accompagnateurs.

³ Joseph Piroux, né à Hadigny-les-Verrières le 2 janvier 1800 et mort à Nancy le 26 juillet 1884, est un professeur et éducateur français, précurseur dans l'éducation des sourds. Il a fondé l'Institut des sourds et muets de Nancy en 1827.

⁴ L'abbé Nicolas GRIDEL (1801-1885), ancien curé de la cathédrale de Nancy. Il a fondé en 1852, l'Institut des jeunes aveugles de Nancy, situé à l'intersection de la rue de Santifontaine et de la rue de l'Abbé-Gridel.

François-Richard Joubert : il peut y avoir besoin d'une éducation spéciale y compris après l'âge de la scolarité obligatoire. Ex. du fait de la déficience intellectuelle ; cf. la définition par la loi : l'Éducation Spéciale associe le social et le paramédicale dans une définition large. Il n'y a pas de limitation pédagogique dans l'action assurée par les établissements spécialisés où l'éducation est définie et s'exerce dans une pluridisciplinarité : cf. les annexes 24 rénovées : *projet pédagogique et thérapeutique*, puis modifiées en 2005 : PPS ou si scolarité en milieu ordinaire Projet Pédagogique d'accompagnement. PPA.

Jacques Bergeret : il s'agit d'assurer le progrès de chacun des enfants avec une attention à sa personne, mais en même temps qu'elle appartient à un groupe social.

Georges Anderlini : l'individualisation, on le fait depuis longtemps, alors que l'Éducation Nationale s'y met seulement maintenant.

Vincent Harel : les Aides à la Vie Sociale (AVS) sont payées par l'État.

François-Richard Joubert : le dispositif GEVA⁵ a été mis en place depuis la loi de 2005 pour évaluer la situation d'un jeune en situation scolaire et pour voir s'il a besoin d'un accompagnement d'Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS), lequel peut être individuel ou collectif. Et il y a débat sur la professionnalisation des AVS,

Vincent Harel : les AVS vivent souvent dans la précarité ; une partie n'accèdent à un CDI qu'au bout de 6 ans !

François-Richard Joubert : la loi de 2005 est moins nuancée que celle de 1975. Dans l'art 19 de la loi de 2005, il est précisé au sujet du service public de l'Éducation que l'État met en place les moyens (financement des auxiliaires), mais dans un 1^{er} temps on a l'impression qu'il n'y a place que pour la scolarisation ; ensuite la loi parle de *dispositif adapté*. Puis on va retrouver dans les articles 19 à 22 : les actions, éducatives, pédagogiques, psychologiques, etc.

Jacques Bergeret : je propose de consulter les archives de l'Inspection Académique, rue d'Auxonne à Nancy, pour voir ce qui s'y trouve sur la question de l'instruction et de l'ouverture de l'école publique pour les personnes en situation de handicap. Un travail de construction synoptique de l'évolution du droit à l'éducation pour ces personnes serait à produire.

François-Richard Joubert : quand un texte est publié, je cherche à voir comment il arrive et se concrétise dans notre région. Ex. EREA 1967, puis hors région aussi : Verny puis Épinal, et Wassy Valdenstaden. Le travail sur les archives de l'Inspection Académique m'intéresse. Il y aurait aussi à rappeler *les écoles de plein air*, la dernière de Remicourt a fermée il y a 2 ou 3 ans seulement.

Christophe Dabescat : est d'accord pour travailler avec M. Joubert. « cela pourra servir pour mon travail d'étudiant en histoire ».

Travail collaboratif.

Jacques Bergeret : proposition a été faite le 28 mars de tester une procédure de travail collaboratif par : docs.google.com

Il s'agit de l'équivalent d'un traitement de texte (type Word) en ligne, accessible uniquement aux membres du groupe colloque accrédités. Chacun peut lire, écrire, être lu par les autres (ne pas effacer ce que les autres ont rédigé). Chacun devait recevoir un message d'invitation Groupe colloque 2015 Cnahes : cliquez sur "*Open in Docs*" ou cliquez sur le lien suivant pour se brancher : https://docs.google.com/document/d/1DH3_w41a4ETVqqs2Ba9Js2o5rJsgqKPPcyMgaeomInI/edit?usp=sharing

Surtout, me dire par retour si vous n'accédez pas au document et si vous avez difficulté à accepter ce mode de travail à distance.

⁵ Le guide d'évaluation des besoins de compensation des personnes handicapées (GEVA) constitue le support de la démarche d'évaluation de la situation et des besoins de compensation de la personne. C'est sur cette base que des réponses lui seront proposées par l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH dans le cadre du plan personnalisé de compensation (PPC).

Participation d'étudiants.

Jacques Bergeret, pour information :

- IRTS de Lorraine. Proposition a été faite au DG et au directeur des études de l'IRTS de Lorraine de faire en sorte que des étudiants en travail social puissent programmer ce colloque au titre de leurs études, et cela gratuitement pour l'Institut, ce qui suppose une programmation des études en conséquence à la rentrée universitaire. (± 150 places offertes). Hervé Frère (excusé pour la réunion d'aujourd'hui) m'a fait savoir que la direction de l'IRTS de Lorraine a donné son accord pour la participation d'étudiants au colloque. Les responsables de cycles Moniteurs-Éducateurs (Odile Dupin) et Éducateurs Spécialisés (Jocelyne Linassi).
- Institut de Formation des Cadres de Santé – IFCS, du Centre Psychothérapique de Nancy (CPN). 10/4/15 1er contact + Martine Delayat pour colloque organisé par l'IFCS et l'AEIM. J'envoie sous son couvert le projet handicap au directeur Mr. Claude Hureaux.
- Les étudiants en provenance de différents établissements (EPADS, Médecine Générale, Hôpitaux, CPN...) organisent 4 colloque/an + des intervenants. ex. 5 mai « Le vieillissement un obstacle supplémentaire pour la personne handicapée mentale ».

Partenariat avec l'URIOPSS de Lorraine.

Jacques Bergeret, pour information :

- Le jeudi 12 mars, une réunion de 2h a permis une information réciproque concernant le handicap. Un partenariat est en cours de formalisation avec l'URIOPSS de Lorraine qui pourrait faire une communication intermédiaire du travail mené sur les 4 départements lorrains au sujet de l'application de la loi de 2005. L colloque CNAHES devrait figurer au titre des événements de 2015 l'année du handicap.
- A noter : 3 décembre 2015, l'organisation par l'URIOPSS Lorraine et l'Université de Lorraine d'un colloque régional au sujet des 10 ans de la loi de 2005 "handicap" et qui permettra de rendre compte de l'ensemble du travail mené sur les 4 départements.

Prochaines réunion du Groupe Colloque :

- **Rien** demain 29 avril à Paris (≠ a.m. initialement prévue).
- **mercredi 6 mai de 18h à 20h à Villers-les-Nancy** (salle habituelle siège REALISE)
- **Rien** jeudi 7 mai (était prévu possible PARIS matin et/ou après-midi).
- **jeudi 4 juin de 18h à 20h à Villers-les-Nancy** (salle habituelle siège REALISE)
- **jeudi 28 mai journée au Grand Sauvoy + repas (salle à louer) de 9h à 17h (suivie du Comité de Pilotage à RÉALISE de 18h à 20h).** + Bernard HECKEL si possible) : louer une salle accessible et manger sur place.

Questions diverses.

Soutien du Conseil Régional de Lorraine aux associations du secteur culturel.

Suite à la session d'information « Les dispositifs de soutien aux associations du secteur culturel en Région Lorraine » du 2 avril, avec Sylvie Marchal, Chargée de mission Vie Associative - Pôle Sports, Santé, Associations et Actions Internationales, à laquelle participait Jean-Pierre Blaie pour le CNAHES, **un dossier devrait être présenté au titre du projet régional d'histoire « handicap » qui nous réunit.**

17/4/15 : Recherche « Handicap et perte d'autonomie ».

L'Institut de recherche en santé publique (IReSP) lance une nouvelle session de l'appel à recherches "Handicap et perte d'autonomie". Date limite de soumission : 10 juin 2015 : si vous souhaitez répondre à cet appel dans le cadre de votre recherche à la MSH Lorraine, les ingénieurs d'appui de la Maison sont à votre écoute.

5/5/15 de 9h à 16h30 : Colloque IFCS-CPN en partenariat avec l'AEIM « *Le vieillissement, un obstacle supplémentaire pour la personne handicapée mentale* ». Grand Salon de l'Hôtel de Ville de Nancy. (inscription = 60€ et 30€ étudiant. Buffet froid : 10€).

70^{ème} anniversaire de la sécurité sociale

Dominique Libault, ancien directeur de la S.S. au ministère, directeur de l'EN3S, nommé coordonnateur national du 70^{ème} anniversaire de la sécurité sociale entend mobiliser les acteurs de terrain sur le slogan national « *Sécurité sociale, la vie en plus* ». Le haut fonctionnaire souhaite des plans d'actions départementaux autour de journées "portes ouvertes" et de débats sur les réalités des organismes. L'aide nationale ne dépassera pas 4 000 €.

Un concours Éducation Nationale a été lancé (1.300 lycéens mobilisés sur 50 établissements scolaires). Un concours "salariés" verra aussi le jour. Une manifestation centrale devrait se tenir à Paris en présence du chef de l'Etat et des représentants des institutions. Le 70^{ème} anniversaire aura-t-il l'éclat du 40^{ème}, lequel fut plus marqué que le 50^{ème}, il est vrai en pleine annonce de la réforme Juppé ?

19/5/15 Invitation du CNAHES avant l'AG de l'a.m.

Matinée débat : « *L'ordonnance du 2 février 1945 à l'épreuve du terrain* » IRTS Ile-de-France à Montrouge 1 r du 11 novembre.

Christophe Dabescat : explique que l'Administration Pénitentiaire a fait en sorte qu'il y ait des cellules adaptées pour les personnes en situation de handicap en prison.

François-Richard Joubert : je confirme car j'ai accueilli deux fois en 28 ans 2 jeunes délinquants et bien que l'Établissement AREA de Flavigny ne soit pas habilitée Justice, le juge avait saisi en priorité la structure CDES et était entré en relation avec moi : un éducateur suivait le jeune, comme à REALISE : on a travaillé comme cela sans problème majeur, la primauté étant donnée par le juge à la situation de handicap dans l'esprit de l'ordonnance de 1945 d'une mesure d'éducation prioritaire.

Vincent Harel : lorsque je suis passé moi-même à AREA de Vaucresson, les problèmes causés par des personnes en situation de handicap se résolvaient directement en interne avec la police.

Jacques Bergeret : lorsque j'ai demandé à des responsables de la PJJ s'ils avaient une entrée particulière concernant les personnes en situation de handicap, la réponse a été que non. Personnellement, je ne vois pas pourquoi, hors troubles psychiques atténuant le discernement, les personnes handicapées devraient échapper à la loi et aux réglementations qui touchent tout un chacun des citoyens.

Calendrier.

Prochaines réunions du Comité de Pilotage.

- **jeudi 28 mai** 18h à 20h
- **jeudi 18 juin** 18h à 20h (si nécessaire avant l'été).

ORGANISMES ENGAGÉS DANS LE PROJET RÉGIONAL D'HISTOIRE

Comment la Lorraine s'est-elle progressivement préoccupée des personnes en situation de handicap ?

COMPOSITION ACTUALISÉE DU COMITÉ DE PILOTAGE au 29/04/15

PUBLIC

- **CONSEIL GÉNÉRAL de Meurthe-et-Moselle : Dr. Marie-Hélène TERRADE** Directrice Service Personnes Handicapées.
- **ÉDUCATION NATIONALE : Jacques MARCHAL**, Inspecteur chargé de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés.
- **GEPSO** (Groupe National des Établissements et Services publics sociaux et médico-sociaux) : **Denis BUREL** Délégué inter-régional Nord Est du Gepso. / **Jean-Luc BOISSAY** Directeur Pole Enfance au Centre social d'Argonne (55), membre du Conseil Scientifique du Gepso. / **Yves LECRIQUE** Cellule communication du Gepso.
- **IHCE – Institut d'Histoire Culturelle Européenne Bronislaw Gérémeck : Didier FRANCFORT** (historien).
- **UNIVERSITÉ DE LORRAINE - CRULH** (Centre Régional Universitaire Lorrain d'Histoire) : **Étienne THÉVENIN**, Historien, Maître de conférence HDR en histoire contemporaine.

PRIVÉ

- **ADAPEI DES VOSGES : Georges ANDERLINI**, administrateur, responsable de la communication.
- **AEIM** (Adultes et Enfants Inadaptés Mentaux de Meurthe et Moselle) : *décision unanime du CA fin 2014 mais en attente du représentant mandaté.*
- **AFAS (54)** Association Familiale d'Aide et de Soutien aux Travailleurs handicapés mentaux) : *en attente de désignation du remplaçant de JP BLAIE qui n'est plus président.*
- **ALFOREAS** (Association Lorraine de Formation et de Recherche en Action Sociale). IRTS de Lorraine (54-57) (Institut Régional du Travail Social) : **Hervé FRÈRE** Directeur des études.
- **APF Lorraine** (Association des Paralysés de France) : **Raül MORALES-LA-MURA**. Direction régionale Metz (57).
- **AREHSS** (Association Régionale pour l'Étude de l'Histoire de la Sécurité Sociale) : **Sylvio CICOTELLI**, Président.
- **ASSOCIATION DES SOURDS de la Malgrange (54) : Jacques PATARD**. Cadre à L'Institut des Sourds, **Carole ZANNIER** responsable du Service éducatif.
- **CEMEA-Lorraine** (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active) : **Valérie EPHRITIKHINE**, responsable de formation.
- **CMSEA (57)**. Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence et des Adultes : **Abdelali FAHIME**. Directeur pédagogique de l'association.
- **CNAHES-Lorraine (Région) : Marie-France BLANPIN, Hans MAZETIER, Jacques BERGERET**
- **COMITÉ RÉGIONAL HANDISPORT LORRAINE** (pour les 4 associations départementales) : **Christophe DABESCAT** (étudiant Master d'histoire contemporaine. Travail la thématique handicap en rapport avec le projet).
- **ESAPH (54)** (Association d'entraide et soutien aux personnes handicapées mentales à domicile) : *en attente de désignation du remplaçant de JP BLAIE qui n'est plus président.*
- **ESPOIR 54** (handicaps psychiques) : **Dr. Jeanne-Marie LAURENT** Administratrice (suppléante **Marie-Claude BARROCHE** Présidente).
- **FONDATION DES JEUNES AVEUGLES ET DÉFICIENTS VISUELS - NANCY SAINTIFONTAINE (54) : Dr. Jeanne-Marie LAURENT**, Présidente.
- **GIHP (54) : Vincent HAREL**, Administrateur et animateur *Handicap54*.
- **OHS (54) : François Richard JOUBERT**. Administrateur.
- **RÉALISE (54)** - (Association de Sauvegarde de l'enfant - de l'adolescent - de l'adulte (à sa création : Réalisation pour les Enfants et Adolescents d'une Libre Insertion Sociale par l'Éducation) : **François Richard JOUBERT**. Administrateur.
- **TABGHA LES SEPT SOURCES (54)** (Handicap psychique) : **Dr. Jeanne-Marie LAURENT**, Présidente.

MEMBRES ASSOCIÉS

- **Carl LAZZARELLI**, animateur de la Fabrique 54 ;

CELLULE D'ACCOMPAGNEMENT CNAHES NATIONAL

- **Bernard HECKEL** Président

Jean-Christophe COFFIN, Maître de conférences à l'Université Paris-Descartes, laboratoire d'éthique médicale et chercheur associé au Centre Alexandre-Koyré.